

2017-2018

Séminaires 2017-18
organisés par le JAS



En collaboration
avec l'ODAS, le Bulletin
de la Protection de
l'Enfance et
PraxisLab-Formations



Les séminaires thématiques Protection de l'enfance

Séminaires de formation de 2 jours

PRÉSENTATION

L'École de la Protection de l'Enfance propose plusieurs séminaires de formation de deux jours consécutifs sur des problématiques rencontrées de manière récurrente par les professionnels de terrain. Les formateurs ont été choisis pour leur expertise de terrain reconnue et leur expérience d'enseignement.

Public : professionnels du secteur public ou privé dont la mission est en lien avec l'enfance en danger, la protection de l'enfance, les droits de l'enfant, le soutien aux familles. Pas de niveau de diplôme minimum exigé. Chaque module réunira 20 stagiaires au maximum afin de pouvoir combiner enseignements théoriques et analyse de cas pratiques.

Tarifs : Séminaire de 2 jours : 340 € nets (Exonération de la TVA selon l'Article 293 B du Code général des impôts).

Ce tarif comprend les frais pédagogiques (enseignement, documentation remise, frais administratifs). Il n'inclut pas les frais de déplacement, d'hébergement et de repas.

Un ou plusieurs séminaires peuvent être choisis par le stagiaire (voir bulletin d'inscription).

Lieu de la formation : École de la Protection de l'Enfance, dans les locaux de l'ODAS : 250 bis boulevard Saint Germain, 75 007 PARIS (voir aussi Informations pratiques).

LES SÉMINAIRES PROPOSÉS

SEMINAIRE 1

15 et 16
NOVEMBRE
2017

Enjeux politiques, sociaux et territoriaux de la protection de l'enfance

2
JOURS

TARIF :
340 €

Dans les locaux de
la FLEPES 43 bd du
Maréchal Joffre,
92 340 Bourg-la-
Reine

CONTENU DE LA FORMATION :

- De l'ordonnance n° 58 - 1301 du 23 décembre 1958 et du décret n° 59 - 101 du 7 janvier 1959 à la loi du 14 mars 2016.
- La protection de l'enfance : un sujet interinstitutionnel.
- La protection de l'enfance : un sujet économique - Les enjeux managériaux des dynamiques de projet.

SEMINAIRE 2

12 et 13
DÉCEMBRE
2017

Besoins fondamentaux et droits de l'enfant : quels enjeux pour le cadre en protection de l'enfance

2
JOURS

TARIF :
340 €

Dans les locaux de
la FLEPES 43 bd du
Maréchal Joffre,
92 340 Bourg-la-
Reine

CONTENU DE LA FORMATION :

- Présentation des résultats de la démarche de consensus sur "Les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance" : quels besoins ? Comment mieux les prendre en compte ?
- Une démarche indissociable d'une meilleure connaissance et d'un respect plus systématique des droits de l'enfant. Examen, à partir de cas pratiques de parcours en protection de l'enfance, des enjeux et conséquences pour les équipes de terrain et l'encadrement d'une meilleure prise en compte des besoins fondamentaux et droits de l'enfant.

SÉMINAIRE 3

16 et 17
JANVIER
2018

Le travail avec les familles et l'enfant : enjeux et méthodes

2
JOURS

TARIF :
340 €

Dans les locaux de
la FLEPES 43 bd du
Maréchal Joffre,
92 340 Bourg-la-
Reine

CONTENU DE LA FORMATION :

- De l'évaluation des situations à la mise en œuvre d'un plan d'aide : pourquoi et comment revisiter la place et les ressources de l'entourage de l'enfant ?
- Présentation et "mode d'emploi" des outils permettant de mieux évaluer les ressources capacitaires des familles.
- Les nouvelles opportunités de recours aux TDC dans les cadres administratif et judiciaire.

SÉMINAIRE 4

20 et 21
FÉVRIER
2018

Parcours en protection de l'enfance : mieux évaluer pour mieux construire

2
JOURS

TARIF :
340 €

Dans les locaux de
la FLEPES 43 bd du
Maréchal Joffre,
92 340 Bourg-la-
Reine

CONTENU DE LA FORMATION :

- Étude critique à partir d'un exemple de parcours.
- Modalités de coopération interprofessionnelle et interinstitutionnelle indispensables pour stabiliser davantage les parcours, et implication en termes d'organisation, de pratiques et de postures.
- Potentialités et contraintes de l'évaluation pluridisciplinaire.

SÉMINAIRE 5

21 et 22
MARS
2018

La prise de risques en protection de l'enfance : enjeux et modalités de mise en œuvre

2
JOURS

TARIF :
340 €

Dans les locaux de
la FLEPES 43 bd du
Maréchal Joffre,
92 340 Bourg-la-
Reine

CONTENU DE LA FORMATION :

- Prendre des risques pour mieux protéger : étude à partir d'exemples concrets des données d'un paradoxe.
- Piloter, diriger et accompagner la prise de risques : quelles conditions et quelle méthode pour le cadre en protection de l'enfance ?

SEMINAIRE 6

24 et 25
AVRIL
2018

PPE : Du projet de l'enfant au projet pour l'enfant

2
JOURS

TARIF :
340 €

Dans les locaux de
la FLEPES 43 bd du
Maréchal Joffre,
92 340 Bourg-la-
Reine

CONTENU DE LA FORMATION :

- La finalité du Projet pour l'enfant (PPE), la variabilité des contenus et des formalisations.
- Présentation d'outils opérationnels qui facilitent la prise en compte des besoins de l'enfant et l'association des familles dans l'élaboration du projet.
- Les enjeux en termes de coordination, de coopération et de secret professionnel.

LES FORMATEURS DES SÉMINAIRES THÉMATIQUES

Geneviève AVENARD*, *défenseuse des enfants* ;
Gabrielle CHOUIN*, *conseillère principale d'éducation, formatrice, et membre d'une Adepape* ;
Édouard DURAND, *magistrat, chargé de formation à l'École Nationale de la Magistrature* ;
Sandrine DOTTORI, *chargée de mission « Études et innovation » à SOS Villages d'Enfants* ;
Marie-Agnès FÉRET, *chargée d'études sur la protection de l'enfance à l'ODAS* ;
Saul KARSZ, *Philosophe, sociologue, consultant, responsable scientifique du Réseau Pratiques Sociales* ;
Carol KNOLL, *formatrice spécialisée sur les politiques sociales* ;
Mohamed L'HOUSSENI, *directeur de l'Association A. RETIS* ;
Carl LACHARITÉ, *directeur du Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et de la famille à l'Université du Québec à Trois-Rivières* ;
Dominique LE CLERC, *ancien directeur général adjoint chargé de la Solidarité du Conseil départemental de la Sarthe* ;
Didier LESUEUR, *directeur général de l'ODAS* ;
Marie-Paule MARTIN-BLACHAIS, *médecin, auteure du rapport sur "Les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance", directrice de l'École de la Protection de l'Enfance, ancienne directrice du GIP Enfance en Danger, ancienne directrice enfance-famille en départements* ;
Rosa MASCARO, *pédopsychiatre aux pouponnières de Lille et de Roubaix, médecin directeur du CAMSP Lebovici et du Fil d'Ariane, Lille* ;
Marie-Aimée MEUNUET*, *directrice du Service d'accueil de jour éducatif (SAJE)* ;
Paola MILANI, *professeure associée au département des Sciences de l'éducation de l'université de Padoue (Italie)* ;
Damien MULLIEZ, *magistrat, conseiller à la Cour d'Appel de Paris* ;
Joëlle NICOLETTA, *ancienne responsable Crip et Odpe des Côtes d'Armor* ;
Jean-Michel PERMINGEAT, *Magistrat détaché, directeur Enfance Famille d'un conseil départemental* ;
Jean-Claude PLACIARD, *membre du collège des experts de l'Association Nationale des Directeurs d'Action Sanitaire et Sociale (ANDASS)* ;
Laurent PUECH, *fondateur du site www.secrepro.fr* ;
Chantal RIMBAULT, *présidente de l'association nationale des directeurs de l'enfance et de la famille (ANDEF), directrice de la protection de l'enfance et de la jeunesse dans un département* ;
Lise-Marie SCHAFFHAUSER, *Présidente de Union des acteurs de parrainage de proximité (UNAPP)* ;
Régis SÉCHER, *chercheur, proche du mouvement ADT Quart Monde, spécialisé dans la co-formation professionnels-usagers* ;
Catherine SELLENET*, *professeure d'université en sciences de l'éducation à l'Université de Nantes, psychologue clinicienne et docteur en sociologie* ;
Gilles SÉRAPHIN*, *professeur des universités à Paris Nanterre, ancien directeur de l'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE)* ;
Laurent SOCHARD, *psychosociologue, chef de projet et conseiller technique au Pôle de compétences Social du CNFPT, spécialiste des problématiques de participation des usagers* ;
Jean-Pierre THOMASSET, *psychologue clinicien* ;
Thierry ARNOUX et Jean-Marie VAUCHEZ, *coordinateurs pédagogiques, professionnels du secteur médico-social ayant exercé dans plusieurs types de structures...*

*En cours de sollicitation

MODALITÉS DE PAIEMENT ET RÉSERVES

La gestion administrative et financière de l'École de la protection de l'enfance est assurée par la SARL L'Action Sociale.

Siège social: 13 boulevard Saint-Michel 75005 PARIS

Numéro de Siret: 420 743 346 000 25 RCS Paris Code APE: 5814 Z

Numéro d'agrément formation: 11753620475

Relevé d'identité bancaire: Domiciliation: BNPPARB PARIS ST ANDRÉ (01841)

Code banque: 30004 Code guichet: 02790 Numéro de compte: 00010099563 Clé RIB: 48

IBAN: FR76 3000 4027 9000 0100 9956 348

Paiement par chèque: les chèques seront établis à l'ordre de L'Action Sociale

Le montant des frais d'inscription est de 340 € nets. (Exonération de la TVA selon l'Article 293 B du Code général des impôts). Plusieurs séminaires peuvent être choisis, auquel cas le montant total des frais d'inscription est calculé en fonction du nombre de séminaires choisis (voir bulletin d'inscription).

Annulation: Les demandes d'annulation doivent nous être communiquées par écrit (courrier, fax ou mail). Aucune annulation ne sera prise par téléphone. Celles reçues plus de 15 jours avant le début du cursus seront acceptées. Celles reçues moins de 15 jours avant le début du cursus entraîneront le versement des frais d'inscription en totalité. Après le début du cursus, les demandes d'annulation ou les absences entraînent le règlement de la totalité du prix de la formation. En cas de financement total ou partiel de la formation par un organisme tiers et, au cas où ce dernier n'accepterait pas de payer la charge qui aurait été la sienne (absences, abandons, etc.), le coût de l'ensemble du stage reste dû par le signataire de l'inscription de formation.

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU DE LA FORMATION :

L'ODAS
250 Bis boulevard Saint Germain
75007 PARIS

ACCÈS :

RER C: Musée d'Orsay (200 m)
Ligne 12 du Métro: Solférino

CONTACT - ÉCOLE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Marie José LOPEZ PORTLAND, chargée de mission protection de l'enfance au JAS

Secrétariat de l'école de la protection de l'enfance

Tél : 01 53 10 24 16

Email : secretariat@lebpe.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

À renvoyer sous enveloppe avec tous les éléments mentionnés en page antérieure à l'adresse suivante :
L'Action Sociale - (École de la Protection de l'Enfance) - 13 boulevard Saint-Michel - 75005 Paris
ou par mail : secretariat@lebpe.fr

STAGIAIRE

M. Mme (SVP écrire très lisiblement, notamment le nom et le mail en capitales)

Nom :

Prénom :

Etablissement :

Fonction :

Service :

Téléphone (portable de préférence) :

Mail :

ADRESSE DE FACTURATION

Établissement :

Adresse :

.....

.....

RESPONSABLE DE FORMATION

Nom :

Prénom :

Service :

Téléphone :

Mail :

SÉMINAIRES CHOISIS

Cochez le ou les séminaires auxquels vous souhaitez vous inscrire. Et indiquez le montant total de l'inscription en vous référant au tarif de chaque séminaire.

- | | | |
|--|------------------------|-------|
| <input type="checkbox"/> SÉMINAIRE 1: <i>Enjeux politiques, sociaux et territoriaux de la protection de l'enfance</i> | 15 et 16 NOVEMBRE 2017 | 340 € |
| <input type="checkbox"/> SÉMINAIRE 2: <i>Besoins fondamentaux et droits de l'enfant : quels enjeux pour le cadre en protection de l'enfance</i> | 12 et 13 DÉCEMBRE 2017 | 340 € |
| <input type="checkbox"/> SÉMINAIRE 3: <i>Le travail avec les familles et l'enfant : enjeux et méthodes</i> | 16 et 17 JANVIER 2018 | 340 € |
| <input type="checkbox"/> SÉMINAIRE 4: <i>Parcours en protection de l'enfance : mieux évaluer pour mieux construire</i> | 20 et 21 FÉVRIER 2018 | 340 € |
| <input type="checkbox"/> SÉMINAIRE 5: <i>La prise de risques en protection de l'enfance : enjeux et modalités de mise en oeuvre</i> | 21 et 22 MARS 2018 | 340 € |
| <input type="checkbox"/> SÉMINAIRE 6: <i>PPE : du projet de l'enfant au projet pour l'enfant</i> | 24 et 25 AVRIL 2018 | 340 € |

NOMBRE DE SÉMINAIRES CHOISIS :

MONTANT TOTAL :

Cachet ou signature du responsable de la formation: